



Assemblée générale du 7 février 2025

10 Chemin du Dindolet
Quartier Ste-Catherine
cugistoria@wanadoo.fr
13780 CUGES-les-PINS
499 025 344 00015 - 913E

Présents : mesdames Agnès Airaud-Chiara, Michèle Amar-Carbone, Chantal Clerc, Chantal Jalmar, Corinne Jayne, France Leroy et messieurs Frédéric Adragna, Gilles Aicardi, Alain Amalric, Jean-Paul Demouveaux, Christian Foschi, Gilles Liccioni, Roland Olivier et Alain Ramel.

Denise Demouveaux a donné procuration à Jean-Paul Demouveaux, Raoul Grenier à Chantal Clerc, Michel Chiara à Agnès Airaud-Chiara, Christian Kerneis à Gilles Aicardi, Willy Lemoine à Michèle Amar-Carbone

Rappel de l'Ordre du jour :

- ⇒ Bilan moral 2024
- ⇒ Bilan financier 2024
- ⇒ Projets 2025
- ⇒ Paiement des cotisations 2025
- ⇒ Questions diverses.

L'assemblée peut valablement délibérer, le quorum, calculé conformément à l'article 16 des statuts en fonction du nombre de membres à jour de leur cotisation, étant atteint.

1. Bilan moral

La présidente remercie les membres de l'assemblée pour leur présence. Elle présente le bilan moral.

L'an dernier :

- a) Organisation d'une exposition à la bibliothèque, commémorant les 80 ans du Charnier de Signes. Lors de l'inauguration, intervention de la troupe des « Chuchoteuses », de Pascal Lahaye et d'Alain Schwalm pour la partie technique (sonorisation). A la fin de l'inauguration, Titi Jayne, accompagnée de Jean-Michel, a interprété le Chant des Partisans. Un petit film, tourné sur le site du Charnier, réalisé par Yvan Jayne a été diffusé en boucle. Cette exposition qui est restée un mois a reçu la visite d'un nombre important de personnes, dont certaines sont venues de l'extérieur. Nous avons pu noter la satisfaction du public. Certains natifs de Cuges ont même appris des détails qu'ils ignoraient sur l'assassinat des Résistants. Exposition importante quant à notre devoir de mémoire.
- b) Publication d'un petit livret sur l'exposition, vendu lors du marché de Noël.
- c) Participation à la cérémonie du 20 août. A noter lors du défilé, la présence de Denis Avronsart, fils de Marcel Avronsart, premier libérateur de Cuges, accompagné par son épouse, sa fille et son fils. Lors de la cérémonie, France Leroy a lu le témoignage de monsieur Avronsart. France ajoute que toutes ces dernières années elle s'est souvent appuyée sur les publications de Cugistoria pour préparer le discours quelle prononce lors des commémorations.
- d) Travail avec l'association des agriculteurs de Cuges.
 - L'AACP travaille sur un parcours-découverte de l'agriculture et du patrimoine, Pascal Lahaye s'occupant du circuit, et Cugistoria de la partie histoire. L'AACP a prévu de demander des subventions pour la réalisation de panneaux explicatifs. Il y a aussi un projet avec l'entreprise de restauration scolaire et les enfants à propos des « suies » du village et de la valorisation des déchets.
 - Participation à une journée commune avec les agriculteurs et l'association « Tadolchance » sur les 100 ans de la cave coopérative, où Cugistoria a présenté un diaporama et un film (extrait des films d'Odile Cornille). Les viticulteurs de Cuges ont tenu un stand : Edouard Giordanengo pour « L'écume de Lune » et Frédéric Cornille pour « Les Vignerons du Garlaban ». Journée conviviale réussie, avec beaucoup de visiteurs d'autant plus que le beau temps était de la partie.
- e) En partenariat avec Claudette Chaix, numérisation de documents du 17^{ème} siècle pour la paroisse et les Amis de St-Antoine.
- f) Participation au Forum des Associations.
- g) Participation au Marché de Noël.
- h) Chapelle Sainte Madeleine : un important travail de débroussaillage et de maçonnerie a été entrepris depuis 2022. En 2024, plusieurs séances ont été annulées à cause de la météo. Mais le site n'étant pas entretenu, la végétation a repris ses droits, ce qui est plutôt décourageant. Par ailleurs, nous avons rencontré un responsable des services techniques et étudié avec lui la manière de protéger le bâti des eaux de ruissellement. La solution adoptée a été de remplacer le grillage actuel qui est en mauvais état, par du grillage soudé avec soubassement,

voire en ajoutant un petit muret. Le coût a dû être chiffré. Mais nous n'avons jamais eu de réponse, et la démarche n'a jamais été suivie d'effet. La présidente se demande donc si c'est vraiment la peine de continuer. France Leroy constate que l'information n'est jamais remontée jusqu'aux élus. De l'avis général, il serait dommage d'abandonner ce projet, car il ne reste que peu de patrimoine à Cuges. Il est donc décidé de monter un dossier et de le présenter directement aux élus.

Le bilan moral est adopté à l'unanimité.

2. Bilan financier

La synthèse financière a été adressée à tous les adhérents, afin que chacun ait le temps d'en prendre connaissance et de l'étudier avant l'Assemblée générale. Les comptes détaillés ainsi que tous les justificatifs de dépenses sont mis à la disposition des adhérents présents. Jean-Paul Demouveaux, trésorier, présente le bilan financier.

En 2024, les recettes de fonctionnement restent stables (1098,15 contre 1111,10 en 2023). Les frais de fonctionnement sont globalement stables également (587,29 contre 570,76). Malgré la baisse des cotisations (460 € contre 580 €, soit 6 adhésions de moins) la section de fonctionnement reste excédentaire de 510,86 € grâce surtout à la vente des livrets (628 € au lieu de 393 €). En 2024, les dépenses exceptionnelles ont diminué, principalement parce que nous n'avons pas acheté de matériaux pour la chapelle Ste-Madeleine (230,07 € en 2023) et parce que l'exposition sur le charnier a coûté moins cher que l'expo "Cuges en Vues", organisée en 2023.

Toutes dépenses confondues, il est resté en 2024 un excédent de 341,49 € au lieu de 411,09 € en 2023 (sachant que l'excédent 2023 aurait dû être de 315,59 € : une facture de 1Pacte de 95,50 € a été payée en 2024, somme non provisionnés sur 2023).

Au 1er janvier 2025, les disponibilités financières ont progressé passant de 1956,25 euros à 2297,74 euros. Elles permettront de couvrir les dépenses courantes mais aussi de financer les projets en cours. Cela étant, si la baisse des cotisations se poursuit et si elle n'est pas compensée par d'autres rentrées d'argent, elle risque de devenir problématique, sachant qu'il faut déjà 7 adhésions pour couvrir le montant des assurances et 4 pour couvrir les frais de banque

Le bilan financier est adopté à l'unanimité.

3. Projets 2025

a) Reprendre le diaporama présenté pour les 100 ans de la Coopé. En faire une vidéo et la diffuser sur You Tube pour élargir la diffusion en dehors de Cuges. A rassembler, les autorisations pour le droit à l'image.

b) Proposition de Gilles Aicardi et de Roland Olivier : faire un livret sur l'histoire de la Coopé et sur les caves privées. Au moment où un jeune viticulteur s'installe à Cuges, ce pourrait être intéressant. Il est formé un groupe de travail composé de Gilles et de Roland, avec la participation éventuelle de Chantal Clerc pour les interviews d'Yves et Frédéric Cornille.

4. Paiement des cotisations 2025

Il est procédé au paiement des cotisations. Le trésorier enregistre le renouvellement de ces dernières.

5. Questions diverses

Roland Olivier fait part d'une demande du Comité de Jumelage. Ce dernier souhaite faire intervenir les associations du village les 26 et 27 avril prochains, lors des 10 ans du jumelage. En ce qui concerne Cugistoria : visite du village pour découvrir les différents lieux patrimoniaux, en collaboration avec Giuliana Granon Mannoni qui traduirait pour les italiens présents. Réponse : accord sur le principe, mais attendons d'en savoir davantage sur la date exacte, sur le nombre de personnes, leur capacité à se déplacer, etc.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 20h00.

La Présidente
Michèle Amar-Carbone

La secrétaire
Chantal Clerc